

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2015

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil quinze, le dix-neuf octobre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. F. PERIDON – M. B. BAILLY – Mme F. SAVY – M. JC. SIBERT – Mme D. REDSTONE – M. BAFFIE – Mme N. GILLES – M. D. VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme D. LABORDE – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA – Mle KD. MAKOUTA – M. P. SAINSARD – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO – Mme I. JUMARIE – M. J. HOARAU.

Absents représentés

M. G. ALAPETITE par M. G. GEOFFROY – M. C. GHIS par Mme J. BREDAS – Mme M. FLEURY par M. P. SEDARD – M. Y. LERAY par Mme N. GILLES – M. M. HAMDANI par Mme LA. MOLLARD-CADIX – Mme MC. BARTHES par M. J. SAMINGO.

Madame Nathalie GILLES a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 h 10.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- PROCEDE à la nouvelle désignation des membres de la commission aménagement et développement durable.
- PROCEDE à la nouvelle désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux.
- PROCEDE à la nouvelle désignation des membres du Comité Technique.
- PROCEDE à la nouvelle désignation des représentants de la commune au Conseil d'Administration du CCAS.
- PROCEDE à la nouvelle désignation des représentants de la commune au Syndicat Intercommunal d'Etude pour l'Aménagement de la Vallée de l'Yerres.
- PROCEDE à la nouvelle désignation des représentants de la commune au sein de l'Association de Sauvegarde et de Promotion du Patrimoine (ASPP).
- PROCEDE à la nouvelle désignation du représentant de la commune au sein du Conseil d'Ecole du groupe scolaire Paloisel.
- APPROUVE la création de deux services assujettis à la TVA pour les activités « cinéma municipal » et « spectacles culturels ».
- APPROUVE les admissions en non-valeur 2015.
- ACCEPTE la réactualisation annuelle du barème des ressources pour le calcul du quotient familial pour l'année 2016.
- ADOPTE la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales.
- APPROUVE la rétrocession des équipements de proximité construits par le SAN de Sénart au profit de la commune.
- ADOPTE la convention avec la commune de Vert Saint Denis pour l'accueil d'un enfant Combs-la-Villais en CLIS.
- ADOPTE la convention avec la commune de Moissy-Cramayel pour l'accueil de deux enfants Combs-la-Villais en CLIS.
- MODIFIE le tableau des effectifs du personnel communal.
- APPROUVE la nouvelle dénomination de la rue Gustave Pitiot.
- PREND ACTE du rapport annuel du SAN de Sénart sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement - Exercice 2014.
- APPROUVE la désaffectation et le déclassement du domaine public communal d'une partie de la parcelle communale sise 77c rue sermoise, après enquête publique.
- ACCEPTE le lancement de la procédure de déclassement pour la vente d'une partie de la propriété communale sise 3 avenue de Quincy.

Le Député-Maire

Guy GEOFFROY